

Clés de lecture de l'organigramme

SERVICE / POLE Nom et prénom collaborateur Département / Pôle	Membre du Comité de DIRection (CODIR)	Membre du Comité de PIlotage (COPIIL)	Date mise à jour	14.09.2023
Les différents liens au sein de l'IEL et leurs significations	<p>Lien hiérarchique</p> <p>A → B</p> <p>Le collaborateur A a un lien hiérarchique avec le collaborateur B. Le collaborateur A fixe les missions et objectifs du collaborateur B. Le collaborateur B se réfère au collaborateur A pour la gestion de son temps de travail et pour rendre compte de ses missions.</p>		Date consultation CSE	15.09.2023
	<p>Lien fonctionnel</p> <p>A ↔ B</p> <p>Lorsque le collaborateur A n'a pas l'expertise nécessaire dans un sujet précis pour impulser le travail / suivre les tâches du collaborateur B et lorsque l'expertise / la compétence en question est disponible en interne chez un collaborateur C, il est d'usage de mettre un lien entre le collaborateur C et le collaborateur B : c'est le lien fonctionnel. => Exemple : l'équipe d'éducateurs d'atelier a un lien hiérarchique avec des chefs de services éducatifs et aussi un lien fonctionnel avec la responsable du pôle pédagogique qui a une expertise dans le champ pédagogique.</p> <p>IMPORTANT : en aucun cas le lien fonctionnel remplace ou annule le lien hiérarchique, au contraire, il est établi sous la responsabilité et l'autorité du supérieur hiérarchique qui évalue de manière continue son efficacité et la nécessité de sa continuité.</p>		Date diffusion	18.09.2023
	<p>Travail en collaboration - Transversal</p> <p>A ↔ B</p> <p>Au vu de l'interdépendance de leurs pôles et services, les cadres travaillent de manière coordonnée ensemble pour mener à bien le fonctionnement de l'établissement. Pour ce faire, les cadres mènent des réunions ou font des points de manière régulière en plus du COPIIL qui se tient 1 fois tous les 15 jours réunissant tous.</p>			
	<p>Contrat de mise à disposition</p> <p>A → B</p> <p>Le collaborateur B travaille au sein de l'IEL mais n'est pas un salarié de l'IEL ; il est mis à disposition par le biais d'un contrat par l'organisme gestionnaire de l'IEL (= Institut Catholique de Lille).</p>			

